

COHABITATION DURABLE SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU

La MRC de La Vallée-du-Richelieu se joint au COVABAR et à Fondation Rivières

McMasterville, le 12 décembre 2023 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière de prendre part au projet conjoint du Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR), organisme de bassin versant (OBV) Richelieu | Zone Saint-Laurent et de la Fondation Rivières, annoncé le 14 novembre dernier. Le projet-pilote novateur vise à développer un modèle de cohabitation durable sur la rivière Richelieu et regroupera les actrices-clés et acteurs-clés du territoire dont la MRC de La Vallée-du-Richelieu, aux côtés de la MRC de Pierre-De Saurel, la MRC de Rouville, Tourisme Haut-Richelieu, Loisirs et sports Montérégie et Tourisme Montérégie. Ce comité de partenaires touristiques et environnementaux collaborera jusqu'à l'été 2024 dans le but de renforcer l'aspect distinctif de la rivière Richelieu.

Par la mise en commun des connaissances, comme l'expertise de Fondation Rivières en matière de qualité de l'eau et d'accès aux cours d'eau, cette concertation permettra de mieux protéger la biodiversité. L'objectif est de valoriser le potentiel récréotouristique de la rivière, en proposant des aménagements d'accès à l'eau afin de permettre à tous et à toutes d'accéder à la rivière en respect des milieux naturels. Le projet-pilote de concertation ambitieux a le potentiel de devenir un modèle pour les autres régions du Québec.

« Je suis fière que la MRCVR se joigne au COVABAR et à Fondation Rivières qui ont tous deux à cœur le Richelieu qui mérite que nous en prenions soin collectivement. Le tourisme durable est nécessaire pour permettre à plusieurs utilisateur(-trice)s de partager la rivière Richelieu dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. »

Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

ENGAGEMENT DE LA MRCVR

Rappelons les engagements pris par les membres du Conseil de la MRCVR le 21 septembre dernier, pour protéger et préserver le patrimoine naturel qu'est la rivière Richelieu. Par la signature de la déclaration d'engagement pour la protection et la pérennité de la rivière Richelieu, les membres du Conseil s'engagent solennellement envers les générations actuelles et futures à protéger et à préserver ce patrimoine naturel, dans un mode de gestion durable ainsi que dans la gouvernance et l'approche partenariale. Pour lire la [déclaration d'engagement](#) des membres de la MRCVR, consulter le site Internet.

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 134 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.

– 30 –

Source et renseignements :

Anh-Thu Tran, conseillère en communication
450 464-0339, poste 2120 | communications@mrcvr.ca